



POLITIQUE DE REMBOURSEMENT



UNE SEMAINE AVANT L'ATELIER

Vos billets sont annulables : ils vous sont remboursés minorés des frais (4,56€ si vous aviez payé 5€), directement sur le compte bancaire avec lequel vous avez réglé votre atelier.

ENTRE UNE SEMAINE ET 72H AVANT L'ATELIER

Vos billets ne sont pas remboursables : vous recevez un avoir du montant de l'atelier que vous aviez réservé. Votre avoir est valable sur tous les ateliers de la Fresque Océane pendant un an.



72H AVANT L'ATELIER

Vos billets ne sont pas remboursables : ils ne sont pas nominatifs, vous pouvez les transmettre à une personne tierce. Merci dans tous les cas de nous prévenir de votre absence ou de nous transmettre l'email de cette personne.

